

A tous nos soutiens :

Pour un maximum d'efficacité, nous vous suggérons d'envoyer un courrier de soutien au maintien des 3 classes de notre école à chacun des interlocuteurs suivants :

INSPECTION ACADÉMIQUE DE L'AIN  
Mr L'inspecteur d'académie  
BP 404  
10 RUE DE LA PAIX  
01000 BOURG EN BRESSE

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
Mr SIREIX  
17, RUE LAMARTINE  
01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE  
email : [ce.0011137f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011137f@ac-lyon.fr)

RECTORAT DE L'ACADÉMIE LYON  
92 RUE DE MARSEILLE  
69007 LYON

Notre conseiller général : Mr Michel RIVAT

**Mairie de Champdor**  
01110 Champdor  
[Le.Maire@champdor.com](mailto:Le.Maire@champdor.com)

Notre député : Mr Etienne BLANC

**La permanence parlementaire :**  
73, avenue des Thermes  
01220 DIVONNE-LES-BAINS  
Tél. 04 50 99 17 45 - Fax 04 50 99 16 75  
Courriel : [contact@etienne-blanc.org](mailto:contact@etienne-blanc.org)  
Assistants Parlementaires : Frédéric BAUDE et Sandrine BERTRAND

**L'Assemblée Nationale :**  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP  
Tél. 01 40 63 75 32 - Fax 01 40 63 79 94  
Courriel : [eblanc@assemblee-nationale.fr](mailto:eblanc@assemblee-nationale.fr)  
Assistante Parlementaire : Betty DUJARDIN  
Notre député Européen : Mr Damien ABAD

**Permanence européenne de Damien ABAD**  
1, rue Alexandre Bérard  
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY  
Tél. : 04 74 37 18 23  
e-mail : [contact@damienabad.eu](mailto:contact@damienabad.eu)

**M. Damien ABAD**

Député européen - Circonscription Sud-Est  
Rue Wiertz, 60  
ASP 14E158  
B-1047 BRUXELLES (Belgique)  
Tél. : +32 (0)2 28 47882  
e-mail : [damien.abad@europarl.europa.eu](mailto:damien.abad@europarl.europa.eu)

Par ailleurs, 2 pétitions ont été créées sur internet, vous pouvez les signer sur

<http://www.petitions24.net>

[maintien\\_des\\_3\\_classes\\_de\\_lecole\\_de\\_brenod\\_a\\_la\\_rentree\\_2012](#)

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2012N20253>

Il est bien clair que nous vous proposons ces démarches sans aucune connotation politique et que chacun reste libre de ses choix en envoyant les courriers à qui il le souhaite et dans le respect de la personne.

N'oubliez pas de signer vos courriers, ils n'en auront que plus de valeur.

Envoi en recommandé si vous le pouvez.

Merci d'avance au nom des enfants de l'école.